



## MÉMO POLITIQUE

# Les Universités populaires du Numérique : retisser les solidarités territoriales à partir de l'échelon de proximité

PAR LEONARD NARAYCH<sup>1</sup>, sociologue

---

**RÉSUMÉ :** *En France, depuis plus d'une quinzaine d'années, deux politiques publiques coexistent infructueusement sans se rencontrer : l'aménagement du territoire et le développement des usages numériques. Le dispositif des « Universités populaires du Numérique » vise à réimplanter la promesse républicaine de fraternité dans les territoires, grâce aux nouvelles technologies.*

*« Je suis un crétin rural fortement ancré à gauche (...) Jusqu'à une époque récente, des morceaux de la Gaule chevelue restaient pris dans la France républicaine et jacobine. Ils livraient aux enfants quelques dédommagements à l'absence de biens centraux que sont les monuments célèbres, les grandes bibliothèques et les musées, les établissements d'enseignement supérieur, la puissante rumeur des capitales, la vibration du présent. De tout cela, nous n'avons rien soupçonné aussi longtemps que nous sommes restés enfouis dans les vallons ombreux de la périphérie »<sup>2</sup>.*

Pierre Bergougnoux pointe ici l'un des principaux problèmes des politiques d'aménagement du territoire telles qu'elles sont conduites depuis 1957. En effet, l'enjeu principal d'une politique d'aménagement du territoire est d'inscrire sur le sol et dans les faits la valeur républicaine d'égalité entre les citoyens. Afin de répondre à cet enjeu, les pouvoirs publics ont systématiquement financé des travaux sur les structures. Tout d'abord, ils ont concentré leurs efforts sur le développement économique des territoires enclavés. La création des pôles d'excellence rurale lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 14 octobre 2005 a financé à hauteur de 236 millions d'euros un ensemble de 379 projets entrepreneuriaux dans les espaces ruraux. De la même manière, lors des contrats de plan État/Régions (CPER), une large place a été accordée au financement des infrastructures routières et ferroviaires. Il est évident que ces investissements structurels sont essentiels face au désenclavement des territoires ruraux. Cependant, il est également important d'insuffler une dimension culturelle aux politiques d'aménagement du territoire en renforçant la solidarité et la rencontre entre les populations issues de différents territoires.

---

<sup>1</sup> Léonard NARAYCH est un pseudonyme.

<sup>2</sup> Antoine Spire, « Entretien avec Pierre Bergougnoux », *Le Monde de l'Éducation*, avril 2002.



## **La fracture culturelle du numérique chez les populations rurales.**

---

### *Des populations rurales en moyenne plus précaires culturellement et socialement.*

En 2006, selon l'INSEE, la France comptait près de 61 millions d'habitants. 11 062 864 d'entre eux vivaient dans une zone à dominante rurale (soit 18% de la population française). Dans ces territoires ruraux, les habitants sont en moyenne en dessous de chacune des moyennes nationales en matière de participation à l'économie nationale, de revenus, de qualifications et d'emplois. L'économie résidentielle domine le paysage économique de la ruralité. L'essentiel de l'activité économique est ainsi créé par les services à la personne, et notamment aux personnes âgées. Enfin, variant selon l'enclavement de l'espace rural considéré, le taux de pauvreté monétaire moyen dans l'espace rural est de 13,7% alors qu'il n'est que de 11,3% dans les villes.<sup>3</sup>

Les territoires ruraux se caractérisent par une surreprésentation des populations âgées : 27% de plus de 60 ans habitent à la campagne contre 21% en milieu urbain. De la même manière, les catégories professionnelles les moins qualifiées y sont plus nombreuses, avec 32% d'ouvriers et 27% d'employés. Si les migrations des urbains vers les campagnes se renforcent ces dernières années, on note que les classes populaires et moyennes sont plus nombreuses à partir vivre dans un territoire rural que les classes aisées (7% contre 5%)<sup>4</sup>.

### *Une population rurale disposant moins des codes numériques.*

La note de synthèse du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur « le fossé numérique en France »<sup>5</sup> montre que les populations les plus exclues de la révolution numérique sont les personnes les plus âgées, les moins qualifiées et les plus précaires. Ces populations ont besoin d'Internet. 77% des maires ruraux estiment que l'accès à l'Internet très haut débit est le service prioritaire à offrir à leurs administrés<sup>6</sup>.

Toutes les caractéristiques sociales de la population rurale (âgée, peu qualifiée et issue des catégories socioprofessionnelles les plus basses) montrent donc que cette dernière figure parmi les exclus de la société numérique. Ainsi, les seniors représentent aujourd'hui 21 % de la population ; mais parmi ceux-ci seuls 18% des plus de 65 ans utilisent Internet. De la même manière, plus de 70 % des personnes cumulant un faible niveau de revenu et un faible niveau d'éducation n'ont jamais utilisé Internet. Enfin, 16% des 18-24ans (parmi les moins diplômés) n'ont pas accès à Internet.

Les « natifs » de l'Internet, population assez aisée et éduquée, née avec un ordinateur entre les mains, utilisent les nouveautés numériques de manière intuitive, connaissant *a priori* les codes sociaux des communautés du Net. En revanche, les "migrants" de l'Internet doivent être

---

<sup>3</sup> Rapport de l'IGAS et du CGAAER, Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural, Septembre 2009.

<sup>4</sup> Rapport d'information n°468 du Sénat, *Le nouvel espace rural français*, Jean-François Poncet et Claude Belot.

<sup>5</sup> Centre d'analyse stratégique, Note de synthèse 218, 18 avril 2011, *Le fossé numérique en France*.

<sup>6</sup> Enquête de l'Association des Maires Ruraux de France pour le salon Rural'TIC – 31 août 2011.

accompagnés personnellement vers une appropriation de la culture Internet. Le Web est à la fois un outil technique dont les méthodes sont à posséder, mais c'est également un lieu de sociabilité avec ses propres codes culturels. Avec l'essor des réseaux et des médias sociaux, ces codes sont désormais indispensables pour utiliser les outils du web participatif. Il s'agit de mettre en place les modules d'apprentissage personnalisés pour acquérir la sociabilité Internet en même temps que les usages techniques qui en découlent.

### **L'Université populaire du Numérique : former au plus proche des populations rurales et des populations des quartiers populaires grâce à une coordination nationale.**

---

#### *Structurer une entité de coordination nationale et capitaliser sur un réseau local existant.*

Sur le terrain, des structures accueillent du public et l'accompagnent vers une formation aux outils numériques. Il existe ainsi les 4000 espaces publics numériques répartis en trois grands réseaux : le réseau des espaces culturels multimédias du ministère de la Culture, le réseau des points Cyb du ministère de la Jeunesse et des Sports) et le réseau Cyber-base de la caisse des dépôts couvrant près de 3/4 des départements et regroupant 830 sites, 2 millions de visites par an et 1800 animateurs. À ces structures dédiées uniquement à la culture numérique, nous pouvons ajouter les points accompagnant les citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches administratives : les 400 relais service public, les maisons des services publics et les 42 points d'information-médiation multiservices.

Si sur le terrain, les animateurs réalisent un travail considérable d'accueil du public, il n'en demeure pas moins que chaque initiative se développe de manière parcellaire, sans coordination nationale. De la même manière, les animateurs de ces structures ne disposent pas d'une expertise solide en matière d'usages culturels des médias sociaux; outils désormais indispensables dans l'appropriation du Web. Certains pays étrangers ont fait le choix plus astucieux de créer une grande entité administrative de développement des cultures numériques sur l'ensemble du territoire : la National Information Society Agency en Corée du Sud ou le Digital Public Services Unit au Royaume Uni.

La France doit donc ouvrir une entité administrative qui soit à la fois spécialisée en matière d'aménagement des territoires ruraux et de développement de la culture numérique, à destination de toutes les populations qui en sont exclues. Cette dernière s'appuiera sur les structures locales existantes rassemblées sous le label d'« Université populaire du Numérique ». En plus des animateurs présents dans les structures locales, l'entité administrative nationale enverra en déplacements des experts des médias sociaux recrutés sous la forme d'emplois jeunes. Ces derniers auront la tâche de former les animateurs des structures locales à l'usage des médias sociaux. Ils auront également pour objectif de lier dans un même faisceau d'informations (bonnes pratiques, nouveautés, etc.) chacune des Universités populaires du Numérique. Afin de limiter les coûts des déplacements de ces experts, ils seront accueillis dans les logements de fonctions vacants des préfetures et sous-préfetures des départements dans lesquels ils se déplaceront.



### Une évaluation par un indicateur qualitatif de solidarité.

L'efficacité des universités populaires du numérique ne doit pas reposer sur une vision marchande mais bel et bien sur une économie de l'humain. Les Universités populaires du Numérique doivent ainsi permettre la rencontre deux populations exclues du développement territorial et des cultures numériques : les habitants des territoires ruraux et ceux des quartiers populaires. Les usages numériques sont certes plus répandus dans les banlieues, mais un travail de formation pourrait y être investi pour encourager le développement de l'économie numérique – et donc l'emploi – dans les quartiers.

Les experts des médias sociaux doivent devenir des « *community managers* territoriaux ». Ils doivent tout d'abord mobiliser les habitants des territoires ruraux et des banlieues à venir suivre une formation dans une université populaire du numérique. C'est cette capacité à être en empathie qui doit être évaluée par l'instance de coordination nationale. Comme nous y invite la sociologue Maya Bacache-Beauvallet<sup>7</sup>, il est nécessaire de repenser les indicateurs de performance en matière d'aménagement numérique du territoire de manière plus qualitative. Ceux-ci doivent donc prendre la forme d'un entretien annuel réalisé avec chacun des groupes des usagers de l'Université populaire du Numérique. Réalisé par des agents de la structure nationale, l'entretien permettra d'évaluer le travail de mise en réseau des animateurs numériques du vivre-ensemble sur le territoire de la République.

Les *community managers* territoriaux devront prendre contact avec des habitants de banlieues désireux de correspondre avec des ruraux par le biais des outils numériques. Durant leurs déplacements dans les campagnes françaises, les *community managers* exerceront les ruraux aux usages des TIC par une correspondance numérique avec les habitants des banlieues. Cette correspondance pourra ainsi être utilisée lors d'une explication d'un envoi de courriel ou de l'usage des réseaux sociaux (Twitter, Facebook,...).

**CONCLUSION :** La fracture numérique n'a pas été réparée, bien au contraire. Traversant les territoires les plus excentrés, le fossé culturel entre les inclus et les exclus du Net a persisté. Il est désormais nécessaire de repenser l'aménagement du territoire sous l'angle de la formation aux usages numériques. Les Universités populaires du Numérique visent donc à mailler le territoire français pour créer de nouvelles solidarités entre les citoyens. Evalué à l'aune d'un indice qualitatif, ce projet devra s'inspirer des meilleurs usages humains des nouvelles technologies collaboratives.

---

<sup>7</sup> Maya Bacache-Beauvallet, « Incitations et désincitations : les effets pervers des indicateurs », La Vie des idées, 22 février 2008